

# PROJET PÉDAGOGIQUE

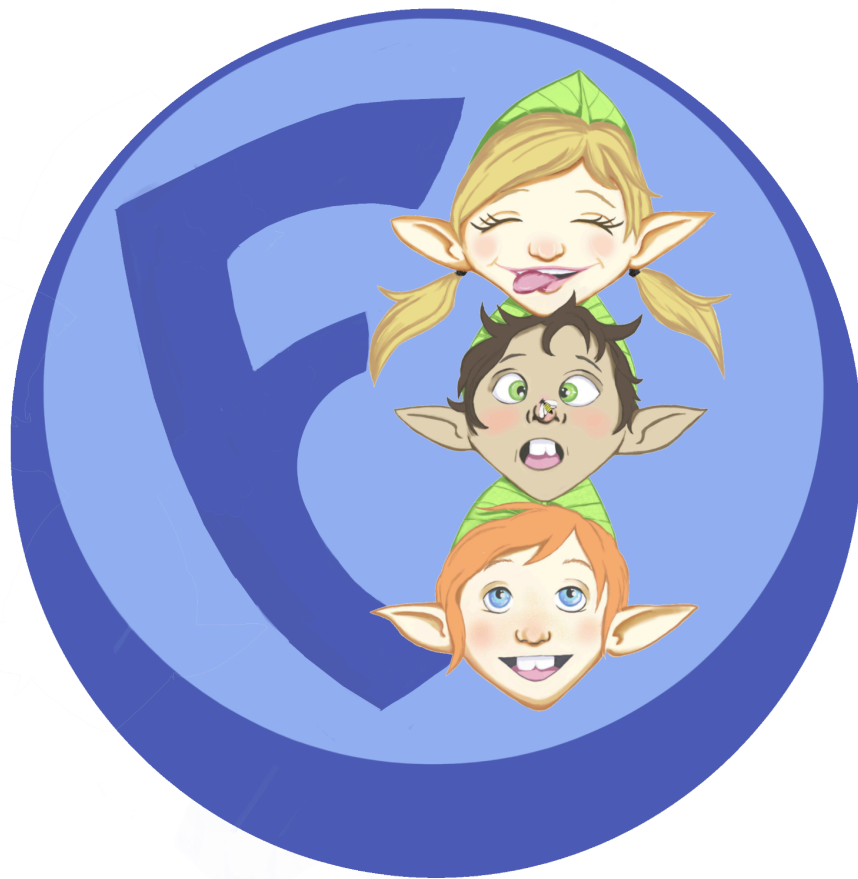
2024 - 2025

*ACCUEIL DE LOISIRS*

---

*LES FARFADETS*

---



ASSOCIATION SOLIDAVIE

# SOMMAIRE

## I- PRÉSENTATION

- 1- Le cadre géographique : La commune du Poiré-sur-Vie
- 2- Le cadre associatif : Solidavie
- 3- L'accueil de loisirs multi-site "Les Farfadets"

## II- LA DESCRIPTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

### 1- Fonctionnement

- a- Des ressources humaines, matérielles et financières
- b- Les espaces et les locaux
- c- Les modalités de fonctionnement de l'équipe
  - La composition de l'équipe
  - Le rôle et la fonction de chacun
  - Les réunions
  - Le négociable et le non-négociable
- d- L'accueil des enfants de 3 à 11 ans
  - La journée type
  - L'hygiène
  - La sécurité
- e- Le programme d'animation
  - La thématique

## III- LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- 1- Les objectifs éducatifs
- 2- Leurs applications pédagogiques

# I- PRÉSENTATION

## 1- Le cadre géographique : La commune du Poiré-sur-Vie

Le Poiré-sur-Vie est une commune située au cœur du bocage vendéen. Elle est une des 15 communes de la Communauté de Communes Vie et Boulogne qui compte 43 000 habitants. Avec près de 7 200 ha, elle est la 12<sup>ème</sup> commune de Vendée en terme de superficie. 120 villages sont dénombrés. Le Poiré-sur-Vie a la particularité d'avoir l'un de ses quartiers, le Beignon-Basset, excentré à 8 kilomètres de son centre-ville.

Le nombre total d'habitants est de bientôt 9000 (8792 *insee 2020*) habitants et se répartit comme suit :

- Répartition par âge :
  - La 1<sup>ère</sup> tranche d'âge la plus importante est la tranche des 10 à 14 ans avec 357 filles et 351 garçons pour un total de 708 personnes, soit 8% de la population.
  - La seconde tranche d'âge de la population la plus importante est celle des 40 à 44 ans avec 329 femmes et 353 hommes soit 682 personnes.
  - La 3<sup>ème</sup> est celle des 5 à 9 ans avec 355 filles et 326 garçons pour un total de 681 personnes.
- La population Genôte est en constante augmentation depuis 1968, passant de 3551 à 8792 en 2020 (*insee 2020*). Les estimations laissent penser au passage des 10 000 habitants vers 2030.
- Répartition de la population sur le territoire de la commune :
  - 50% dans le bourg
  - 25 % dans les villages.
  - 25% au Beignon-Basset / Ribotière / Moulin des Oranges

L'une des forces du Poiré-sur-Vie réside dans la richesse de son tissu associatif. 120 associations sont aujourd'hui en activité sur la commune. Certaines disposent également de plusieurs sections (Familles Rurales et l'Amicale du Beignon Basset notamment).

## 2- Le cadre associatif : Solidavie

Solidavie est un lieu d'accueil, de rencontre, d'information et d'activités facilitant le quotidien des familles et les relations entre les générations.

C'est un lieu favorisant les initiatives et la participation à la vie locale et à la citoyenneté. Solidavie développe des projets d'animation en collaboration avec les associations et acteurs locaux impliqués directement sur la commune (ex : semaine solidaire, actions de prévention...).

a) Ses objectifs :

Solidavie travaille autour de trois axes principaux :

### Axe 1 : La solidarité, l'entraide et le lien social

Nous partons du principe que « " Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. " (Françoise Dolto).

Nous avons pour valeur de positionner le bénévolat au cœur de nos actions.

<i>Ce que l'on veut ?</i>	<i>Comment le fait-on ?</i>	<i>Actions</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'inclusion numérique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En identifiant Solidavie comme acteur du numérique</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Espace Ressource
	<ul style="list-style-type: none"> <li>En permettant l'utilisation des outils numériques à tous</li> </ul>	<input type="checkbox"/> S.A.V. coup de pouce <input type="checkbox"/> Parc informatique mobile <input type="checkbox"/> Atelier numérique (découverte des outils, bénéfiques au quotidien et prévention aux dangers du numérique)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer la mobilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En créant un groupe de travail sur la mobilité au Poiré-sur-Vie</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Déplacement solidaire <input type="checkbox"/> Mobilité entre les 2 pôles Bourg/Beignon
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rompre l'isolement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En proposant des temps de loisirs</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Atelier des Loisirs partagés
	<ul style="list-style-type: none"> <li>En allant vers...</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Rentrer en contact avec les acteurs intervenant sur le public isolé et/ou en difficulté.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>En Proposant un temps convivial</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 1 action à réfléchir (en remplacement du repas de Noël) <input type="checkbox"/> Genêts à vos fourneaux

## Axe 2 : La citoyenneté



Nous voulons respecter l'homme comme individu et être au service de chacun afin d'assurer son épanouissement à l'abri de toute contrainte et de toute discrimination. Nous reconnaissons à chaque individu une totale liberté de conviction religieuse et politique. Nous souhaitons promouvoir le "vivre ensemble la citoyenneté" ainsi que les qualités et le dynamisme de chaque personne à partir de ses capacités.

Il nous paraît essentiel de soutenir chaque composante de la société : enfant, adolescent, adulte et senior en offrant à chacun selon son évolution des temps de rencontres, d'échanges et de réflexion. Nous voulons que cette démarche soit participative.

Ce que l'on veut ?	Comment le fait-on ?	Actions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Retisser des liens avec les habitants suite au déconfinement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En allant à la rencontre des habitants</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Animer des temps de vie hors les murs : Animation de rue tous publics <input type="checkbox"/> Participer à l'animation de la commune : Répondre à certaines demandes communales (ex : Fest'assos) <input type="checkbox"/> Offrir une découverte de la commune : course d'orientation pour les nouveaux habitants
	<ul style="list-style-type: none"> <li>En proposant des temps d'échanges identifiés</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Temps de rencontres thématiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser les échanges de savoirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En proposant des ateliers thématiques</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Réflexion sur l'atelier anglais <input type="checkbox"/> Atelier Exposition <input type="checkbox"/> Papilles et Gourmandises <input type="checkbox"/> Autre(s) atelier(s) en fonction des demandes ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>Provoquer un échange culturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En Proposant une ouverture vers le monde et en développant des actions solidaires</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Projet Togo (nouvelle formule) <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Action culturelle</li> <li>&gt; projet de solidarité internationale simplifiée</li> </ul> <input type="checkbox"/> Europe : CES /SVE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner l'évolution de la pyramide des âges (seniors)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En créant une commission avec les habitants demandeurs</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Mise en place de la commission et des projets développés par cette dernière

<ul style="list-style-type: none"> <li>Coéducation, citoyens de demain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En proposant et en soutenant le service jeunesse</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Accueil jeunes 11-17 ans <input type="checkbox"/> Offre de loisirs public jeune <input type="checkbox"/> Proposer un service d'information auprès des jeunes (le PLJ)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>En permettant la rencontre et les échanges</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Animations en lien avec les pompiers et les forces de l'ordre

69

Ce que l'on veut ?	Comment le fait-on ?	Actions	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Coéducation, citoyens de demain (suite)</li> </ul>	Familles : Faire Ensemble et faire avec...	<ul style="list-style-type: none"> <li>En accompagnant la fonction parentale</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Atelier de codéveloppement <input type="checkbox"/> Temps de bien être <input type="checkbox"/> Accompagnement scolaire <input type="checkbox"/> Café parents / Conférences <input type="checkbox"/> Promeneur du net à destination des parents <input type="checkbox"/> Proposition de moyens de garde alternatifs
		<ul style="list-style-type: none"> <li>En développant la communication</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Création d'un logo <input type="checkbox"/> Communication papier <input type="checkbox"/> Communication digitale <input type="checkbox"/> Orientation et collaboration avec les partenaires
		<ul style="list-style-type: none"> <li>En animant des temps parents/enfants</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Géocaching (course d'orientation numérique) <input type="checkbox"/> Soirées théâtre interactif <input type="checkbox"/> Matinée en famille
		<ul style="list-style-type: none"> <li>En créant des espaces de paroles</li> </ul>	<input type="checkbox"/> La Parenthèse

## Axe 3 : Une démarche de progrès



Cette démarche est un enjeu qui consiste à maîtriser les évolutions repérées. Nous nous inscrivons dans cette approche pluriannuelle car nous croyons qu'il est nécessaire de s'adapter en permanence à ces évolutions.

Sa mise en application nécessite un effort d'écoute et d'adaptation des bénévoles et des salariés de Solidavie.

Il faut donc faire en sorte que les acteurs y trouvent un intérêt. Cette mise en œuvre se poursuivra de manière progressive en concertation avec les différents acteurs du centre social.

Ce que l'on veut ?	Comment le fait-on ?	Actions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner l'engagement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En proposant des outils</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Règlements intérieurs <input type="checkbox"/> Livret d'accueil du bénévole <input type="checkbox"/> Formation des bénévoles <input type="checkbox"/> Temps convivial interne avec les bénévoles
	<ul style="list-style-type: none"> <li>En version numérique : One line</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Réseaux sociaux (Facebook, Snapchat, Instagram, Discord, Twitter, Youtube) <input type="checkbox"/> Site internet (nouvelle formule) <input type="checkbox"/> Newsletter : Solidavie infos <input type="checkbox"/> Lettre aux administrateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter et animer notre communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En version papier : Off line</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Solidavie infos (nouveau format papier) <input type="checkbox"/> Brochures (nouvelle formule) <input type="checkbox"/> Livret d'accueil grand public <input type="checkbox"/> Point Presse <input type="checkbox"/> Utilisation des outils de communication de la Mairie pour valoriser les actions de Solidavie
	<ul style="list-style-type: none"> <li>En restant en veille sur le territoire</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Groupe de travail intercommunal : Évolution du territoire
<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les partenariats existants et en développer de nouveaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En renouant et ou en renforçant le lien avec les partenaires</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Echanges entre la Communauté de communes, la Mairie sur l'enfance jeunesse, avec les directeurs de service, participation à certaines réunions (PEDT par exemple) <input type="checkbox"/> Une rencontre par an entre les directeurs de services et les commissions enfance jeunesse et social de la commune <input type="checkbox"/> Partenaires institutionnels : Mairie, Communauté de communes, MDSF, Secours catholique etc.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>En restant en veille sur le territoire</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Groupe de travail intercommunal : Évolution du territoire

Ce que l'on veut ?	Comment le fait-on ?	Actions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion sur un évènement liant Solidavie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En renforçant le rayonnement de Solidavie</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Créer un évènement tout public
<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'Accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En Rendant conviviaux les lieux d'accueil</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Poursuivre les aménagements mobiliers de l'accueil <input type="checkbox"/> Installer un espace d'attente parents enfants <input type="checkbox"/> Participer aux projets de rénovation de la Passerelle
	<ul style="list-style-type: none"> <li>En adaptant les accueils aux besoins des familles</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Création d'un livret d'accueil <input type="checkbox"/> Accompagnement aux démarches (accès au droit) : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ orienter les publics vers les bons partenaires</li> <li>✓ borne CAF</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>En mettant un binôme salarié / bénévole</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Pause café informel le samedi matin sur les lieux d'accueil (Passerelle Agora)

## b) L'équipe :

L'équipe permanente de Solidavie est composée de :

- D'un directeur d'association: Laurent Jaulin
- De deux directeurs de service : Axel KAMBRUN (Jeunesse), Valentin Chandivert (Enfance)
- De neuf animateurs enfance : Erwan CASTIAUX, Isabelle CHESNEAU, Astrid CHENOIR, Adeline REMAUD, Mathilde ROBARD, Pauline BETARD, Cloé L HENRY, Savannah LEROY, Bryan VOILLET et Yasmin MOTRONTCHIK
- De deux secrétaires d'accueils : Bardoux Christine, Martineau Isabelle
- D'une directrice adjointe d'accueil de loisirs : Élixa BOURGUIGNON
- D'un animateur jeunesse : Aymerci CHARTEAU
- D'une secrétaire de facturation : Christine Beignon.

## c) Les sites :

Solidavie dispose de deux sites afin de répondre au mieux aux besoins des habitants de la commune :

- La Passerelle, 4 bis place du marché
- La Maison de quartier l'Agora, 6 rue des violettes

La commune met aussi à disposition de Solidavie, les locaux du pôle enfance Méli-Mélo (rue Alédjo), ainsi que la maison de quartier Agora (rue des violettes, Beignon-Basset) pour l'accueil de loisirs Les Farfadets.

## 3- L'accueil de loisirs multi-site "Les Farfadets"

L'accueil de loisirs "Les Farfadets" a la spécificité de se situer sur trois sites différents pour répondre au mieux à la démographie de la commune et aux besoins des enfants en fonction de leur âge. C'est trois sites sont :

- Le Pôle enfance Méli-Mélo, situé rue Alédjo, accueille les enfants de 3 à 12 ans (Petite Section, Moyenne Section et Grande Section) mais en cas de besoin de fermeture d'un ou plusieurs sites, il peut accueillir les enfants de 3 à 11 ans.
- La Maison de quartier l'Agora, située 6 rue des Violettes dans le quartier du Beignon-Basset, accueille les enfants de 3 à 11 ans.

L'accueil de loisirs fonctionne avec une seule et même équipe d'animation avec à sa tête un directeur de service et une directrice adjointe.



## II- LA DESCRIPTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

### 1- Fonctionnement

#### a- Des ressources humaines, matérielles et financières

L'accueil de loisirs est porté par l'association Solidavie. A ce titre, l'équipe d'animation et de direction de l'association est force de proposition pour l'organisation et les programmes en collaboration avec les parents bénévoles de l'accueil de loisirs. Ensemble, ils forment la commission accueil de loisirs de l'association Solidavie. Leurs propositions sont ensuite transmises au Bureau de Solidavie qui a le pouvoir de décision.

Dans le cadre de l'organisation de l'accueil de loisirs, des locaux sont mis à disposition de l'association par la mairie du Poiré-sur-Vie. Ces locaux possèdent le mobilier nécessaire et adapté aux enfants en fonction de leur âge.

Pour le cas particulier de Méli-Mélo, les locaux sont partagés avec le péri-scolaire. Si les meubles sont communs, chacun possède son propre matériel pédagogique.

Pour ce qui est des financements, nous fonctionnons avec plusieurs partenaires que sont la mairie du Poiré-sur-Vie et la CAF. Il y a aussi bien entendu la participation financière des familles.

A ce titre, une brochure comportant les activités et tarifs paraît avant chaque période de vacances. Ce document informe les familles des activités sur la période à venir ainsi que des tarifs. Ces tarifs ont été réfléchis selon quatre quotients familiaux par la commission accueil de loisirs. La brochure est envoyée par mail aux familles adhérentes, est mise en ligne sur le site de la mairie du Poiré-sur-Vie et est diffusée sur les réseaux sociaux. Une information est également faite dans la presse locale.

Pour l'inscription de leurs enfants, les familles disposent d'une date limite pour les inscrire. Ce qui facilite le recrutement des animateurs. Au-delà de cette date butoire, les inscriptions sont acceptées dans la limite du taux d'encadrement et les familles qui ne possèdent pas de justificatif valable (médecin, employeur, ...) s'exposent à une pénalité de retard. Toute annulation non justifiée conduira à la facturation de la journée ou de la demi-journée selon l'inscription.

Pour l'inscription à une activité accessoire, les parents seront amenés à payer un supplément sur la journée normale. Un mail d'informations sera envoyé aux familles la semaine précédent l'activité.

L'accueil matin et soir est proposé aux parents de 7h à 9h le matin et de 17h à 19h le soir. Ce qui permet une ouverture de l'accueil de loisirs de 7h à 19h.

#### b- Les espaces et les locaux

Les locaux utilisés durant l'année scolaire seront :

- Le Pôle enfance Méli-Mélo, rue d'Alédjo pour les enfants de 3 ans à 11 ans du 1er au 19 août 2022 et pour les enfants de 3 à 6 ans du 22 au 31 août. Le Pôle enfance Méli-Mélo est composé d'une grande salle d'activité, d'une salle d'imitation (où les enfants ont accès à des jeux qui imitent la vie quotidienne des grands), une salle des artistes (particulièrement réservée pour les activités manuelles), une salle de motricité ainsi qu'une salle de sieste. Les locaux possèdent également un pôle sanitaire pour les 3-6 ans et deux pôles sanitaires (filles et garçons). Un espace extérieur clôturé est aussi accessible aux enfants. Les locaux comportent également des espace où est stocké le matériel de ménage ainsi que d'autres où est stocké le matériel pédagogique. On dénombre aussi une laverie où on trouve également l'infirmerie. Des sanitaires réservés aux animateurs, une salle animateurs et un bureau de direction.
- Le repas est partagé dans le restaurant scolaire situé en face du pôle enfance.

### c- Les modalités de fonctionnement de l'équipe

#### - La composition de l'équipe

L'équipe d'animation est commune entre les sites. Nous comptons pour cette année 3 directeurs. L'équipe d'animation compte 6 animateurs qui sont complétés en fonction des besoins par des animateurs en CDD. Nous avons aussi une aide-cantine.

#### - Le rôle et la fonction de chacun

Valentin Chandivert est le directeur du service enfance accueil de loisirs "Les Farfadets", avec Méli mélo comme site de référence. Élisabeth Bourguignon est directrice du site Agora. Ensemble, l'équipe de direction est garante du projet pédagogique et des valeurs éducatives réfléchis par le bureau de parents bénévoles, qu'ils mettent en pratique avec l'aide et grâce à leur équipe d'animation.

Le directeur et l'équipe élaborent un projet pédagogique autour duquel ils pourront orienter leur programme d'activités. Les directeurs s'occupent de toutes les charges administratives qui découlent de la gestion d'une structure de loisirs, s'assurent du bon fonctionnement du centre, de la sécurité physique et affective des enfants et fait le trait d'union entre l'association, l'accueil de loisirs, les familles et les différents partenaires/intervenants extérieurs.

L'équipe d'animation composée de diplômés et de non-qualifiés. Le rôle des animateurs est d'accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie, tout en lui apprenant la notion de « vivre ensemble ». Ils entretiennent avec les enfants une relation éducative reposant sur l'imagination, le jeu, la découverte... Ils sont garants de leurs sécurités physique, affective et psychologique.

Ils mettent en place un programme d'activités découlant du projet pédagogique, en accord avec un thème choisi (Les sens pour cette année). Ils sont à l'écoute des besoins et

des envies des enfants et travaillent à faire de leur séjour dans la structure, un temps de loisirs et de détente.

Ils travaillent en équipe et communiquent activement avec les autres animateurs, sur l'organisation des activités, la préparation, la mise en place et sur toutes informations liées aux enfants (groupe ou individuel). Ils entretiennent un rapport de confiance avec les familles.

#### - Les réunions

Au courant de l'année scolaire, les animateurs doivent participer à plusieurs réunions de préparation, une par mois en général. Ces réunions sont programmées afin que les animateurs planifient leur programme d'activités des mercredis à venir jusqu'à la réunion suivante. Ensuite, ils peuvent communiquer entre eux afin de se répartir le travail de préparation.

#### - Le négociable et le non-négociable

##### ***Le négociable :***

- Les changements de plannings (accueils matin et soir) peuvent être revus pour raisons exceptionnelles. L'animateur se tourne vers la direction pour son changement de planning.
- Un roulement est organisé entre animateurs pour la pause. La pause ne doit pas durer plus de 30 minutes, et sera baissé aux 20 minutes légales en fonction du nombre d'enfants et d'animateurs.
- La cigarette est autorisée à l'extérieur et à l'écart du public accueilli et des familles, uniquement sur les temps de pause.
- Nous vous recommandons de porter une tenue adaptée à votre travail et au public. Pas de tenue qui pourrait paraître provocante (mini-short ou vêtements avec messages par exemple)

##### ***Le non négociable :***

- La ponctualité ; attention aux retards.
- La consommation d'alcool et ou de drogues, ou travailler en état d'ébriété ou sous l'emprise de substances illégales sont un motif de licenciement.
- Les réunions d'équipes sont obligatoires.
- Les salles d'activités, la cuisine et les bureaux doivent être propres et rangés avant leur fermeture.
- Vérifier que plus personne ne soit dans les locaux. Fermer à clé et vérifier chaque porte et chaque fenêtre avant de quitter les lieux.
- Veiller à la sécurité affective, physique et psychologique du public accueilli.
- L'attitude, le comportement, la politesse

- A la débauche, vérifier que tout est prêt pour les activités ou les sorties du lendemain.
- Accueil soir : avant de partir, vérifier le taux d'encadrement.

#### d- L'accueil des enfants de 3 à 6 ans

- La journée type

##### A Méli-Mélo :

- **6h50** : Ouverture des locaux par l'animateur d'accueil.
- **7h00** : Arrivée des premiers enfants. Noter l'heure d'arrivée des enfants sur la fiche d'émargement et sur la tablette (jusqu'à 9h00). Penser à demander aux parents si la nuit s'est bien passée, s'il va bien, s'il y a quelque chose de particulier. Les enfants après avoir accroché leurs affaires au porte-manteau vont dans la grande salle d'activité et restent sous la surveillance de l'animateur.
- **8h00**: Arrivée d'un ou deux animateurs supplémentaires. Les animateurs prennent en charge les enfants dans les salles d'activité ou à l'extérieur. Ils jouent avec les enfants.
- **8h30**: Arrivée d'un ou plusieurs animateurs. La fabulation de la journée commence à se mettre en place.
- **9h00** : Fin du péri-centre et début de l'accueil de loisirs. On commence à rassembler les enfants pour les faire passer aux toilettes et éventuellement adapter leur tenue à l'activité prévue. Danse de l'été. La fabulation entre en jeu.
- **9h30**: Arrivée de l'animateur qui sera de fermeture. Début de la première activité du matin.
- **10h30** : Pause toilette, jeux libres.
- **11h00** : Début de la deuxième activité.
- **11h40** : Retour au calme, passage aux toilettes, lavage des mains.
- **12h00 - 12h15** : Passage à table.
- **13h00 - 13h15** : Fin du repas. Passage aux toilettes.
- **13h30 - 13h45** : Début de la sieste pour les enfants de PS et MS. Temps calme pour les enfants de GS. Ils s'allongent pendant 20 minutes. L'animateur propose une musique relaxante ou une histoire. Ils peuvent ensuite faire une activité calme (dessins, jeux de société, bracelets, ...). Les enfants de plus de 6 ans peuvent directement faire l'activité calme mais restent libres d'effectuer les 20 minutes de relaxation avec les GS. Une activité particulière et calme peut être prévue par l'équipe d'animation.
- **15h00-15h30** : Réveil de la sieste. Il faut jauger en fonction de la fatigue des enfants. Passage aux toilettes. Début de l'activité.
- **16h30** : Goûter, un animateur se détache pour le préparer (la direction le fera si elle est disponible). C'est l'occasion de faire la décroche de la fabulation. L'animateur

d'accueil matin pourra quitter le l'accueil de loisirs si les taux d'encadrement le permette et que le matériel pédagogique de son activité a été rangé.

- **17h00** : Début de l'accueil soir : Les animateurs se détachent un par un en fonction des départs des enfants et pour conserver un taux d'encadrement suffisant pour effectuer le ménage. La salle de sieste sera préparée pour le lendemain. La vaisselle du goûter sera faite. L'animateur d'accueil s'occupe d'accueillir les parents et fait le lien sur ce qui s'est passé dans la journée. Il note sur la fiche d'émargement l'heure de départ des enfants et inscrit sur la tablette ceux qui sont partis après 17h15.
- **17h30** : En fonction du nombre d'enfants restant et de l'avancé du ménage, l'animateur ayant commencé à 8h pourra s'en aller.
- **18h00** : En fonction du nombre d'enfants restant et de l'avancé du ménage, l'animateur ayant commencé à 8h30 pourra s'en aller.
- **18h30** : En fonction du nombre d'enfants restant et de l'avancé du ménage, l'animateur ayant commencé à 9h00 pourra s'en aller.
- **19h00** : Après avoir effectué son ménage et si tous les enfants sont partis, l'animateur pourra s'en aller. Si des enfants restent encore, il faudra appeler le directeur du site qui essaiera de contacter la famille avant de prévenir les forces de l'ordre. Penser à bien faire le tour des locaux pour bien fermer. On ferme les volets.

#### - L'hygiène

##### **Toilettes et lavages des mains :**

Les animateurs doivent prévoir des « temps pipi » dans la journée pour les enfants, principalement pour les plus petits qui ne le demandent pas forcément; avant les jeux à l'extérieur, avant et après les repas et enfin avant et après la sieste. Les animateurs ont un rôle d'incitation et de surveillance.

<b>Points de vigilance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Vérifier que les enfants savent se laver les mains correctement, sinon prendre le temps de leur expliquer et de leur montrer</li><li>● La présence d'un animateur dans les toilettes est indispensable afin d'aider les enfants qui ont besoin</li><li>● Vérifier qu'il n'y ait pas d'enfant seul dans les toilettes</li><li>● Les enfants ne jouent pas dans les toilettes</li></ul>
----------------------------	---

##### **Le linge :**

Pour éviter la transmission de poux et pour des questions d'hygiène, les enfants qui font la sieste ont leur lit et une literie attitrée. À la fin de la journée, draps, duvets, oreillers et les éventuels doudous de substitutions sont mis à laver. (Des vêtements de rechange sont prévus en cas de pipi au lit.).

Protocole linge :

<b>Le matin</b>	Vérifier s'il y a du linge à gérer ou à plier.
<b>Le soir</b>	Vérifier s'il y a du linge à gérer ou à plier.
<b>Points de vigilance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous avons de la lessive professionnelle très concentrée, il faut mettre un fond de gobelet dans le lave-linge.</li> <li>• Ne pas laisser la porte de lingerie ouverte.</li> </ul>

**- Vaisselle et ménage :**

**A Méli-Mélo :**

Une aide-cantine est embauchée pour le ramassage, la plonge et le ménage du réfectoire.

**- La sécurité**

***Les jeux dangereux : le moindre enfant pris en train de faire un jeu dit dangereux (auto étranglement...) doit être immédiatement envoyé dans le bureau de direction pour une explication.***

***Des exercices d'évacuation incendie et alerte intrusion sont régulièrement réalisés en lien avec les services municipaux et les pompiers.***

**Le matériel :**

Tout le matériel utilisé est adapté aux enfants et aux différentes tranches d'âges, que ce soit au niveau des tables et des chaises ou des installations sanitaires. L'inventaire du matériel et les achats en jeux et matériel pédagogiques sont effectués régulièrement et en fonction des besoins et des moyens.

**a) Les sorties :**

À chaque sortie, les animateurs remplissent une « fiche de sortie » qui indique combien et quels enfants et animateurs sont à l'extérieur de l'accueil de loisirs, où et pendant combien de temps. Les animateurs laissent sur la feuille leurs coordonnées. Ils doivent en conserver un exemplaire avec eux et en donner une au directeur. Si le directeur accompagne le groupe à l'extérieur, la fiche doit être affichée en évidence à l'entrée de l'accueil de loisirs.

Les règles de sécurité sont rappelées aux enfants, que ce soit à vélo, à pied ou en véhicule motorisé. Les animateurs se doivent de respecter les règles de sécurité en vigueur, quant à l'encadrement d'un groupe en sortie. Le port du gilet jaune est obligatoire pour les animateurs et les enfants.

**Ne pas oublier la pharmacie et les fiches sanitaires.**

Les locaux sont adaptés à l'accueil d'enfants âgés de 3 à 11 ans, déclarés à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et agréments par la

Protection Maternelle Infantile. Les conditions de sécurité et d'hygiène sont respectées en termes d'installations et de fonctionnement.

**d) La sécurité affective :**

La sécurité affective est aussi très importante. L'équipe d'animation doit mettre en place des moyens ludiques facilitant l'intégration de chaque enfant dans le groupe et lui permettant d'identifier rapidement des repères spatio-temporels.

**e- Le programme d'animation**

**- La thématique**

Cette année, nous allons aborder avec les enfants eux thématiques :

- L'ouverture culturelle sur le monde sur les temps périscolaires
- La gestion des émotions sur les temps extrascolaires.

**1. L'ouverture culturelle sur le monde sur les temps périscolaires**

**Objectifs pédagogiques :**

- Développer la curiosité des enfants pour les cultures, traditions et modes de vie différents.
- Encourager le respect, la tolérance et l'inclusion face à la diversité culturelle.
- Sensibiliser les enfants à l'interconnexion des cultures et à leur richesse.
- Favoriser l'émergence de questionnements sur le monde qui les entoure et leur place dans celui-ci.
- Renforcer leur sentiment d'appartenance à une communauté globale tout en valorisant leur propre identité culturelle.

**2. La gestion des émotions sur les temps extrascolaires**

**Objectifs pédagogiques :**

- Aider les enfants à reconnaître et nommer leurs émotions de manière claire et constructive.
- Favoriser le développement de stratégies personnelles pour gérer les émotions négatives comme la frustration, la colère ou la tristesse.
- Encourager une communication bienveillante et empathique avec leurs pairs.
- Développer des compétences sociales et émotionnelles pour prévenir et gérer les conflits.
- Renforcer l'estime de soi et la confiance des enfants dans leur capacité à exprimer leurs besoins et ressentis.

## **III- LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE**

### **1- Les objectifs éducatifs**

Nous considérons à Solidavie l'Accueil de Loisirs comme une cellule éducative complémentaire à la cellule familiale et scolaire, favorisée par les découvertes, le jeu, la fabulation et la vie en collectivité.

C'est un lieu qui favorise l'acquisition de l'autonomie de l'enfant grâce à un processus de responsabilisation et de socialisation, et non pas seulement un lieu où des animateurs les « occupent ».

Notre ambition est de proposer aux familles un espace dans lequel leur enfant n'est pas en garde, mais bien acteur de ses journées et sollicité par des animateurs dont c'est le métier.

Un enfant qui vient à l'accueil de loisirs recherche un lieu de détente et de loisirs, où il pourra retrouver ses copains et s'en faire de nouveaux.

Il est nécessaire de se rappeler que les enfants sont en vacances et qu'ils ont, par conséquent, le droit de choisir ce qu'ils veulent faire de leur temps libre dans la limite des possibilités de la structure. Ils doivent être avant tout acteurs de leurs vacances et non de simples consommateurs.

Les membres de l'équipe doivent se considérer comme référents face au public et instaurer une relation de confiance basée sur le respect, pour que l'enfant puisse trouver sa place parmi les autres dans le collectif. Ils se doivent également de travailler avec les familles afin d'adapter l'accueil de chaque enfant à ses besoins propres.

L'équipe d'animation devra élaborer le programme d'activités en se référant au projet pédagogique et en prenant en compte les caractéristiques et les besoins physiques et psychologiques de tous les âges du public (2-12 ans).

L'organisation des activités devra prendre en considération le libre choix de l'enfant et aménager des temps d'activités multiples, pour répondre à cette exigence. L'équipe doit être unie, affirmer les mêmes règles de vie, pour que l'enfant conserve ses repères et apprenne le « bien vivre ensemble ».

Les parents doivent considérer l'Accueil de Loisirs comme un moyen pour leur enfant de s'enrichir et se développer, aussi bien intellectuellement que physiquement. Les parents sont de réels partenaires à l'équipe. Nous les informons, les consultons le plus souvent possible. Ils sont associés à la préparation et à l'organisation des activités du centre.

Enfin, l'accueil de loisirs est un lieu de vivre ensemble, ainsi, nous adaptons nos activités et notre fonctionnement en fonction des enfants que nous avons, et travaillons avec des AVS le cas échéant.



**C'est en suivant ces principes que nous avons pu dégager les grands axes éducatifs suivants :**

- *Responsabiliser l'enfant en le faisant participer au programme de ses journées.*
- *Veiller à l'épanouissement individuel dans le bien-être collectif.*
- *Etre un lieu de loisirs et d'apprentissages, dans une ambiance conviviale, pour bien vivre ensemble.*
- *Transmettre à l'enfant les principes de citoyenneté, d'écoute, de respect de soi, d'autrui et de son environnement*
- *Etre à l'écoute des envies et des besoins des enfants*
- *Favoriser le dialogue entre les familles et l'équipe d'animation, dans un climat de confiance*
- *Veiller à l'intégration et à l'acceptation des différences*
- *Impliquer les familles dans les temps forts de l'accueil de loisirs, dans son organisation et son fonctionnement*

## 2- Leurs applications pédagogiques :

<b>OBJECTIFS ÉDUCATIFS</b>	<b>OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES</b>	<b>CRITÈRES</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>INDICATEURS</b>
Responsabiliser l'enfant en le faisant participer au programme de ses journées.	Stimuler la participation des enfants sans jamais l'imposer.	Laisser l'opportunité de ne pas faire l'activité proposée Laisser la possibilité de faire l'activité d'un autre groupe	Laisser un espace pour ces enfants afin qu'il puissent faire autre chose tout en ne gênant pas le bon déroulement de l'activité et en restant sous la surveillance des animateurs	Nombre d'enfants qui ne participent pas
	Permettre à chaque enfant de choisir son degré d'implication dans l'activité.	Proposer des activités au choix des enfants	Présenter plusieurs activités afin que chaque enfant choisisse celle qui lui convient	Participation des enfants Retour des familles
	Encourager l'enfant dans son apprentissage de l'autonomie.	Énoncer les différentes étapes des activités afin d'améliorer la compréhension	Découper les activités en plusieurs parties afin que les enfants puissent suivre à leur rythme	Évolution du degré d'autonomie Adaptation au niveau des enfants
Veiller à l'épanouissement individuel dans le bien-être collectif.	Garantir la sécurité physique, affective et psychologique des enfants dans un cadre respectueux.	Relation de confiance enfants-animateurs-familles Respect de la réglementation Prévention des conduites à risques Suivi sanitaire	Jeux de connaissance, présentation de la structure et de l'équipe. Bon entretien des locaux, matériel adapté, rangement d'éventuels outils dangereux, anticipation, respect des règles de sécurité, mise à jour des informations médicales, contrôles des départs des enfants (avec qui ?). Apprentissage des gestes élémentaire d'hygiène	Registres de sécurité, nombre d'exercices à incendies. Avis de la commission de sécurité. Autorisation de sorties (signatures émargement). Registre infirmerie. Feuille des allergies. Retours aux familles. Cahier de liaisons animateurs-familles.

	Mettre en place des moments et des lieux où l'enfant peut être en autonomie	Proposer des espaces avec le matériel adéquat et adapté à l'autonomie	Tables et crayons à disposition Salle avec jeux d'imitation	Jeux libres (imitation) Dessin, coloriages
Etre un lieu de loisirs et d'apprentissages, dans une ambiance conviviale, pour bien vivre ensemble.	Proposer des activités ludiques répondant à des objectifs précis.	Choix des thématiques Partenariat avec des intervenants ou associations extérieurs.	Réunions d'équipe. Rencontres, échanges autour de projets	Compte-rendus de réunions, programme d'activités, nombre d'intervenants-d'associations,...
	Agir en complément de l'école sur différents apprentissages des enfants.	Partenariat avec les directeurs d'écoles et les équipes pédagogiques	Plan Mercredi	Evaluation plan mercredi Evaluation projet social Solidavie
Etre à l'écoute des envies et des besoins des enfants.	Agencer la journée de manière à répondre aux différents rythmes en fonction des âges.	Organisation de la journée avec une alternance entre activités et repos, vigilance à la durée des activités, connaissances du public, à l'écoute des demandes des enfants.	Temps libres, temps calmes, siestes, activités, repas, préparation des activités, élaboration du programme, échanges avec les enfants, échanges au sein de l'équipe	Formation des animateurs, retours des familles, programmes d'activités.
	Programmer des activités innovantes.	Intégration d'activités insolites pour les enfants, dans le programme d'activités.	Recherches, documentation, ... Programme d'activités, réunions d'équipe.	Compte-rendus, programme d'activités, formations animateurs, nombre d'activités innovantes.
	Diversifier les types d'activités aux enfants.	Choix des thématiques Partenariat avec des intervenants ou associations extérieurs.	Réunions d'équipe. Rencontres, échanges autour de projets	Compte-rendus de réunions, programme d'activités, nombre d'intervenants-d'associations,...

Favoriser le dialogue entre les familles et l'équipe d'animation dans un climat de confiance.	Mettre en place des accueils matin et soirs propices aux échanges d'informations entre familles et animateurs	Discussions journalières avec les familles, informations affichages.  Organisation de rencontres entre familles et équipe d'animation.	Goûters parents, expositions, réunions d'informations, bilan d'été, bilans de journée, affichages, brochures, courriers, réseaux sociaux, etc...  Temps conviviaux et temps informels. Consultation des parents bénévoles lors la commission accueil de loisirs	Enquêtes, nombre de parents participants, nombre de rencontres.
Veiller à l'intégration et l'acceptation des différences	Simplifier l'accueil d'enfants en situation de Handicap	Accueil de chaque enfant selon ses spécificités.	Protocole d'accueil pour enfant porteur de handicaps, visite des structures, fiches sanitaires.	Signature des PAI par Solidavie. Nombre de visites. Création d'un protocole écrit pour l'accueil d'un enfant porteur de handicap.
	Planifier un thème à l'année commun aux trois sites sur les sens.	Choix des thématiques en commun	Réunions d'équipe	Programme d'activités

### 3- L'évaluation du projet :

Chaque mois lors des réunions animateurs, nous regarderons si les objectifs pédagogiques ont été respectés, et sur lesquels il faut accentuer le travail le mois suivant.

Les indications "oui"; "moyen" et "non atteint" seront à noter chaque mois.

<i>OBJECTIFS ÉDUCATIFS</i>	<i>OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES</i>
Responsabiliser l'enfant en le faisant participer au programme de ses journées.	Stimuler la participation des enfants sans jamais l'imposer.
	Permettre à chaque enfant de choisir son degré d'implication dans l'activité.
	Encourager l'enfant dans son apprentissage de l'autonomie.
Veiller à l'épanouissement individuel dans le bien-être collectif.	Garantir la sécurité physique, affective et psychologique des enfants dans un cadre respectueux.
	Mettre en place des moments et des lieux où l'enfant peut être en autonomie
Être un lieu de loisirs et d'apprentissages, dans une ambiance conviviale, pour bien vivre ensemble.	Proposer des activités ludiques répondant à des objectifs précis.
	Agir en complément de l'école sur différents apprentissages des enfants.
Être à l'écoute des envies et des besoins des enfants.	Agencer la journée de manière à répondre aux différents rythmes en fonction des âges.

	Programmer des activités innovantes.
	Diversifier les type d'activités aux enfants.
Favoriser le dialogue entre les familles et l'équipe d'animation dans un climat de confiance.	Mettre en place des accueils matin et soirs propices aux échanges d'informations entre familles et animateurs
Veiller à l'intégration et l'acceptation des différences	Simplifier l'accueil d'enfants en situation de Handicap
	Planifier un thème à l'année commun aux trois sites sur les sens.